



Hiver 1991 (Vol. 3, N° 4) numéro d'article 3

Formation continue : Qui retourne aux études?

Cynthia Haggag-Guénette

La diminution du nombre d'emplois dans le secteur primaire et l'utilisation de nouvelles technologies dans les secteurs de la fabrication et des services exigent aujourd'hui des travailleurs l'acquisition de nouvelles compétences tout au long de leur vie active. De fait, plusieurs analystes du marché du travail et des pédagogues affirment que dorénavant, les travailleurs n'auront d'autres choix que d'étudier toute leur vie.

Au début des années 70, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a défini le concept de formation continue comme une stratégie visant l'établissement de nouveaux services éducatifs. Ces services devaient permettre aux adultes de retourner aux études, quel que soit leur âge [▼1](#). On espérait ainsi offrir aux membres de la population active, hommes et femmes, la possibilité de se tenir au fait des progrès technologiques et de l'évolution du marché du travail.

Plus récemment, on a attribué à la formation continue, une partie de l'augmentation spectaculaire du nombre d'étudiants inscrits à temps partiel dans les universités au cours des années 70 et 80. La course aux emplois très rémunérateurs, les taux de chômage élevés, la présence accrue des femmes sur le marché du travail, le consentement des employeurs à parrainer la formation des travailleurs et le plus grand nombre de cours à temps partiel disponibles sont autant de facteurs qui, semble-t-il, ont incité les adultes à retourner sur les bancs d'école [▼2](#).

Cet article examine les caractéristiques relatives à l'activité des adultes de 30 à 64 ans qui suivaient des cours donnant droit à des crédits en octobre 1980 et 1990 [▼3](#). Dans l'enquête mensuelle sur la population active (EPA) menée auprès des ménages par Statistique Canada, la population en âge de travailler est divisée en trois groupes mutuellement exclusifs : les personnes occupées, les chômeurs et les inactifs. L'EPA recueille des renseignements sur les cours de formation entrepris par les membres de chacun des

trois groupes. Les données du mois d'octobre ont été retenues pour cette analyse puisque c'est le mois où les inscriptions sont les plus nombreuses.

D'année en année, le nombre d'étudiants adultes augmente

Le nombre croissant d'adultes retournant étudier chaque année témoigne de l'importance de la formation continue. Selon les estimations, 461 000 adultes, soit 4 % des personnes âgées de 30 à 64 ans, se sont inscrits à des cours donnant droit à des crédits de niveau primaire, secondaire, professionnel, collégial ou universitaire en octobre 1990, comparativement à 227 000 personnes, ou 2 % de la population des 30 à 64 ans, en octobre 1980⁴. Les trois quarts de ces adultes suivaient des cours donnant droit à des crédits à temps partiel en 1980, comme en 1990.



Tableau 1 Étudiants âgés de 30 à 64 ans, selon le type de fréquentation et la situation vis-à-vis de l'activité

Source : Enquête sur la population active

La majorité des étudiants avaient entre 30 et 39 ans. Leur proportion a néanmoins quelque peu diminué pendant la décennie, passant de 70 % à 62 % en raison de l'augmentation marquée du nombre d'étudiants de 40 à 49 ans⁵. Fait plus important, le taux de participation à ces types de cours selon l'âge démontre que dans chacun des groupes d'âge, la proportion d'adultes retournés aux études a augmenté chaque année. Le taux de participation le plus élevé a été enregistré parmi ceux âgés de 30 à 34 ans, mais l'accroissement le plus marqué du taux, ces dix dernières années, a été observé chez les personnes de 40 à 49 ans.

Les femmes constituent la majorité des étudiants adultes inscrits à ces cours. Leur part de la population estudiantine est passée de 58 % à 64 %. Quant à leur nombre, il a augmenté de 124 % pendant la décennie, comparativement à 74 % seulement pour le nombre d'hommes. En 1990, 5 % des femmes de 30 à 64 ans ont suivi de ces cours, alors que chez les hommes du même groupe d'âge, la proportion correspondante n'était que de 3 %. Dans chaque groupe d'âge, les femmes étaient plus nombreuses, bien que les taux de participation diminuent avec l'âge pour les deux sexes.

Les étudiants adultes ont déjà un niveau d'instruction élevé

Les adultes qui retournent aux études ont un niveau de scolarité supérieur à la moyenne. Dans les années

80, le taux le plus élevé de participation à des cours donnant droit à des crédits a été enregistré chez les adultes qui avaient fait des études postsecondaires partielles, suivis de près par les diplômés universitaires. Ceux ayant fait des études secondaires ou moins enregistraient les taux de participation les plus faibles.



Graphique **Taux de participation à des cours donnant droit à des crédits.**

Source : Enquête sur la population active

Il y a, bien sûr, un lien étroit entre l'âge et le niveau d'instruction. Les jeunes adultes, habituellement plus nombreux à suivre ces cours, ont également un niveau d'instruction généralement supérieur à celui des adultes plus âgés. En outre, la hausse soudaine du nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement dans les années 80 a fait en sorte que trois fois plus d'adultes ont obtenu des certificats de formation professionnelle et des diplômes d'études collégiales (2,8 millions en octobre 1990, comparativement à 1 million en octobre 1980) et deux fois plus d'adultes, des grades universitaires (2 millions comparativement à 1 million, durant cette même période).

Ces changements des niveaux d'instruction des adultes ont affecté considérablement le taux global de participation de cette population à des cours donnant droit à des crédits. Près de la moitié de l'accroissement de ce taux pendant les années 80 est attribuable à la hausse générale du niveau d'instruction des adultes. En d'autres mots, si en 1990, les niveaux d'instruction avaient été les mêmes qu'en 1980, le taux global de participation des adultes en 1990 aurait été beaucoup plus faible que celui qui a effectivement été enregistré.



Tableau 2 **Taux de participation à des cours donnant droit à des crédits selon le sexe et certaines caractéristiques**

Source : Enquête sur la population active

La plupart des adultes retournés aux études se sont inscrits à des cours donnant droit à des crédits de niveau collégial ou universitaire, tandis qu'un petit nombre a suivi des cours dans le but d'obtenir un diplôme d'études primaires et secondaires (18 000 en 1980 et 55 000 en 1990).

Il n'existe pas de données indiquant le domaine d'étude selon l'âge de l'étudiant pour le niveau collégial,

mais il en existe pour le niveau universitaires [▼6](#). Durant les années 80, la majorité des étudiants d'université de 30 à 64 ans étaient inscrits à temps partiel à des programmes de premier cycle. La plupart suivaient des cours en sciences sociales, en éducation ou en lettres et sciences humaines. Par contre les plus fortes augmentations du nombre d'inscriptions durant la décennie ont été enregistrées en mathématiques et sciences physiques de même qu'en sciences de la santé.

Par ailleurs, il y avait, parmi la clientèle universitaire à plein temps de 30 à 64 ans, autant d'étudiants inscrits à des programmes de premier cycle qu'à des programmes de niveau supérieur. Même si la plupart de ces étudiants étaient surtout concentrés en sciences sociales, en éducation, en lettres et sciences humaines et en sciences de la santé, les augmentations d'effectifs les plus marquées se sont produites en mathématiques et sciences physiques, en agriculture et sciences biologiques et en génie. Des études récentes sur les effectifs universitaires ont indiqué des augmentations du nombre d'étudiants âgés inscrits à plein temps à des programmes d'études [▼7](#).

La plupart des étudiants adultes sont occupés

La majorité des personnes de 30 à 64 ans inscrites à des cours donnant droit à des crédits étaient occupées, et la plupart d'entre elles travaillaient à temps plein. Elles sont passées de 158 000 en 1980 à 314 000 en 1990. Le nombre de femmes occupées étant retournées aux études s'est accru plus rapidement (144 %) que le nombre d'hommes occupés qui en ont fait autant (54 %). Par conséquent, le taux de participation n'a connu qu'une légère hausse chez les hommes occupés (passant de 2 % à 3 %), alors que les femmes occupées enregistraient une hausse de deux points de pourcentage (de 3 % à 5 %). Bien que les raisons incitant les gens à retourner aux études varient selon la situation personnelle et familiale de chacun, ce sont surtout des préoccupations relatives à l'emploi qui ont motivé les étudiants à s'inscrire à temps partiel [▼8](#).

Environ le tiers des adultes inscrits à des cours donnant droit à des crédits n'étaient pas occupés au moment de l'enquête, c'est-à-dire qu'ils étaient chômeurs ou inactifs. Leur nombre s'est accru plus rapidement que celui des personnes occupées, passant de 69 000 à 147 000 pendant les années 80. Plus des deux tiers de ces personnes étaient des femmes, et la grande majorité ne faisaient pas partie de la population active.

Contrairement aux hommes et aux femmes occupés, qui ont des taux de participation à ces cours très différents, les hommes et les femmes qui n'étaient pas occupés au moment de l'enquête présentaient des taux à peu près semblables. En 1990, 5 % des hommes et des femmes qui n'étaient pas occupés étaient inscrits à ce type de cours, alors que leur proportion avait été d'environ 2 % en 1980. Cependant, les hommes qui n'étaient pas occupés ont vu augmenter leur taux de participation beaucoup plus rapidement (179 %) que les femmes (95 %) au cours de la décennie. En outre, presque tous ces hommes étaient inscrits à plein temps comparativement à seulement la moitié des femmes.

Les étudiants adultes occupent des professions de cols blancs

Puisque la majorité des étudiants adultes sont occupés, quel genre de travail font-ils? Sont-ils concentrés dans les mêmes industries et les mêmes professions que les adultes occupés qui ne font pas d'études?

Chez les étudiants adultes, le quart des hommes et la moitié des femmes travaillaient dans des industries axées sur les services communautaires comme l'enseignement, les soins de santé et les services sociaux, les divertissements et loisirs, et les organismes religieux. Ces concentrations n'étaient pas représentatives de la répartition des hommes et des femmes occupés dans l'ensemble des industries, puisque seulement 10 % des hommes et 30 % des femmes travaillaient dans des industries axées sur les services communautaires.



Tableau 3 **Taux de participation des adultes occupés à des cours donnant droit à des crédits, selon certaines professions**

Source : Enquête sur la population active

De plus, les hommes et les femmes faisant des études étaient répartis dans un petit groupe de professions. La plupart des femmes étudiantes occupaient un emploi dans une des catégories suivantes: gestion et administration, enseignement, médecine, et travail de bureau. Ces professionnelles de l'enseignement représentaient un cinquième de l'ensemble des étudiantes occupées [▼ 9](#). De même, la plupart des étudiants de sexe masculin occupaient une profession dans la gestion et l'administration, l'enseignement ou les sciences naturelles.

Il semble donc que la plupart des étudiants, hommes ou femmes, occupaient des professions de cols blancs. Sans aucun doute, les niveaux de scolarité élevés de ces étudiants adultes ont influé sur leur concentration dans les professions de cols blancs, puisqu'elles exigent en général, plus d'instruction.

Toutefois, il conviendrait d'examiner plus en détail les effets de la scolarité sur la profession et la rémunération des étudiants adultes, la taille des entreprises pour lesquelles ils travaillent, l'importance du perfectionnement continu pour les emplois qu'ils occupent et l'accès à la formation parrainée par l'employeur ou à la formation en cours d'emploi.

Conclusion

Les années 80 ont été marquées par une tendance en faveur de la formation continue vu l'augmentation du nombre d'adultes inscrits à des cours donnant droit à des crédits, principalement aux niveaux collégial et universitaire. La majorité de ces étudiants étaient occupés et s'étaient peut-être inscrits pour obtenir de l'avancement professionnel, toucher un meilleur salaire, augmenter leurs connaissances rendues inutiles

par les nouvelles technologies ou encore satisfaire aux exigences de nouveaux postes. Par ailleurs, les étudiants adultes qui n'étaient pas occupés ont peut-être décidé de retourner aux études pour accroître leurs connaissances avant d'intégrer, ou de réintégrer, le marché du travail.

La tendance à la formation continue a été plus marquée chez les femmes que chez les hommes. Cela peut s'expliquer par le fait que les professions dans lesquelles sont concentrées les femmes exigent un perfectionnement continu ou encore parce que ces professions récompensent l'obtention de titres scolaires. Par contre, il est possible aussi que les femmes doivent posséder des titres scolaires élevés pour conserver leur emploi, obtenir de l'avancement, toucher un meilleur salaire ou occuper d'autres postes.

Cette tendance s'est également manifestée davantage chez les jeunes adultes et les adultes ayant un niveau de scolarité élevé. Il semble probable qu'elle se maintiendra dans les années 90, puisque le niveau de scolarité des jeunes adultes augmente sans cesse et le succès sur le marché du travail est de plus en plus tributaire des connaissances acquises.

Cours donnant droit à des crédits

Ces cours font partie des programmes d'enseignement menant à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire. Aujourd'hui, un large éventail de ces cours conduisant à l'obtention de diplômes d'études secondaires, de certificats professionnels, de diplômes collégiaux, de grade universitaires de premier et de deuxième cycle et de certificats professionnels en formation sont offerts aux adultes.

Dans cet article, les adultes sont âgés de 30 à 64 ans. À l'enquête mensuelle sur la population active (EPA), ils ont déclaré être inscrits à un cours donnant droit à des crédits ou participer à des travaux de recherche pouvant mener à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire. Puisque l'EPA ne permet pas de déterminer si les répondants avaient interrompu leurs études, on doit donc supposer que la plupart des étudiants adultes retournaient aux études après une période d'absence.

Les adultes peuvent être inscrits à des cours à plein temps ou à temps partiel. Il peut s'agir de cours en classe ou de cours par correspondance donnés par un établissement d'enseignement privé ou public, comme une école secondaire, une école de métiers, un collège ou une université. Les élèves-infirmiers, les internes et les autres membres de professions libérales qui se sont déclarés étudiants font aussi partie de la population observée.

Outre les écoles de métiers publiques, les collèges et les universités, les écoles de métiers et de formation professionnelle privées offrent également des cours donnant droit à des crédits pour leur propre

qualification. Ces cours sont offerts dans des domaines variés tels que l'administration, la gestion hôtelière, la programmation informatique et le traitement de textes. Ces cours donnés par les écoles de métiers et de formation professionnelle, les collèges et les universités ne sont pas tous offerts à temps partiel.

Les adultes inscrits à des cours donnant droit à des crédits parrainés par l'employeur ont été inclus que lorsque les cours étaient donnés dans un établissement d'enseignement, et non sur le lieu de travail. Les personnes en état d'incapacité mentale ou physique inscrites à des programmes d'éducation spécialisée ont été incluses. Les cours d'intérêt personnel, comme les cours du soir en poterie ou en menuiserie, ne sont pas considérés comme des cours donnant droit à des crédits, puisqu'il ne mènent pas à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire.

Notes

Note 1

Voir [Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\)](#) (1973).

Note 2

Voir [R. Bélanger, D. Lynd et M. Mouelhi](#) (novembre 1982) et également, [R. Bélanger et T. Omiecinski](#) (été 1987).

Note 3

Les données de l'Enquête sur la population active (EPA) concernant les cours donnant droit à des crédits ne nous renseignent que sur un aspect de la formation continue. Parmi les autres sources de données connexes, signalons l'Enquête sur la formation des adultes, qui porte sur la participation des adultes à des programmes à plein temps, à des programmes d'apprentissage, à des cours liés au domaine d'activité de l'employeur et à un large éventail de cours accélérés et à temps partiel. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette enquête, on peut communiquer avec Gilles Montigny, de la Division des enquêtes-ménages à Statistique Canada, au (613) 961-9731. Par ailleurs, l'Enquête sur la formation et le développement des ressources humaines, traitant des programmes de formation dans les entreprises du secteur privé, a révélé que 2,4 millions d'employés avaient participé à des programmes de formation structurée en 1987. Voir [E. Rechnitzer](#) (novembre 1990). Pour des renseignements supplémentaires, voir [A. Sharpe](#) (hiver 1990).

Note 4

Les chiffres de l'EPA tiennent compte des adultes inscrits à des cours donnant droit à des crédits dans des écoles primaires, des écoles secondaires, des écoles de métiers et des écoles de formation

professionnelle. Les chiffres concernant les effectifs scolaires tirés de cette enquête sont donc plus élevés que ceux publiés par la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

Note 5

Le vieillissement de la population n'a pas eu d'effet important sur le taux global de participation des adultes à des cours donnant droit à des crédits. Si les taux de participation selon l'âge pour 1990 étaient appliqués à la répartition par âge de la population en 1980, le taux global de participation à ces cours ne serait que légèrement plus faible que celui enregistré en 1990.

Note 6

Cette information est basée sur des totalisations spéciales fournies par la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

Note 7

Voir [Statistique Canada](#) (février 1991).

Note 8

Voir [M. Porter et G. Jasmin](#) (avril 1987).

Note 9

En octobre 1990, au début de l'année scolaire, 13 % des enseignantes de 30 à 64 ans et 8 % des enseignants du même groupe d'âge sont retournés aux études. Ce retour s'explique sans aucun doute par le fait que les salaires des enseignants des niveaux primaire et secondaire sont directement liés à leur niveau d'instruction.

Documents consultés

- ANISEF, P. «Studying part-time in Canada's universities: a social change perspective», *La Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. XIX-1, Ohio, 1989, pp. 11-28.
- ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA, *Orientations : portrait statistique de l'université au Canada*, Ottawa, 1990.
- BÉLANGER, R., D. LYND et M. MOUELHI. *L'université et temps partiel: majorité des diplômés de demain?*, catalogue 81-573, Ottawa, Statistique Canada, novembre 1982.
- BÉLANGER, R. et T. OMIECINSKI. «Les étudiants à temps partiel dans les universités», *Tendances sociales canadiennes*, trimestriel, catalogue 11-008F, été 1987, Ottawa, Statistique Canada.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

(OCDE). Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, *L'éducation récurrente : une stratégie pour la formation continue*, Paris, 1973.

- PORTER, M. et G. JASMIN. *Profil des étudiants du niveau postsecondaire au Canada*, Ottawa, Secrétariat d'État et Statistique Canada, avril 1987.
- RECHNITZER, E. *L'enquête sur la formation et le développement des ressources humaines, 1987*, occasionnel, catalogue 81-574F, Ottawa, Statistique Canada, novembre 1990.
- SHARPE, A. [«Formation de la main-d'œuvre : un défi pour les années 90»](#), *L'emploi et le revenu en perspective*, trimestriel, catalogue 75-001F, hiver 1990, Ottawa, Statistique Canada, pp. 22-34.
- SMITH, E. «The process as empowerment: the case of female re-entry students», thèse de maîtrise, Department of Sociology and Anthropology, Carleton University, Ottawa, August 1990.
- STATISTIQUE CANADA. *Universités : inscriptions et grades décernés*, annuel, catalogue 81-204, février 1991, Ottawa.

Auteur

Cynthia Haggart-Guénette est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Hiver 1991, Vol. 3, n° 4 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Étudiants âgés de 30 à 64 ans, selon le type de fréquentation et la situation vis-à-vis de l'activité

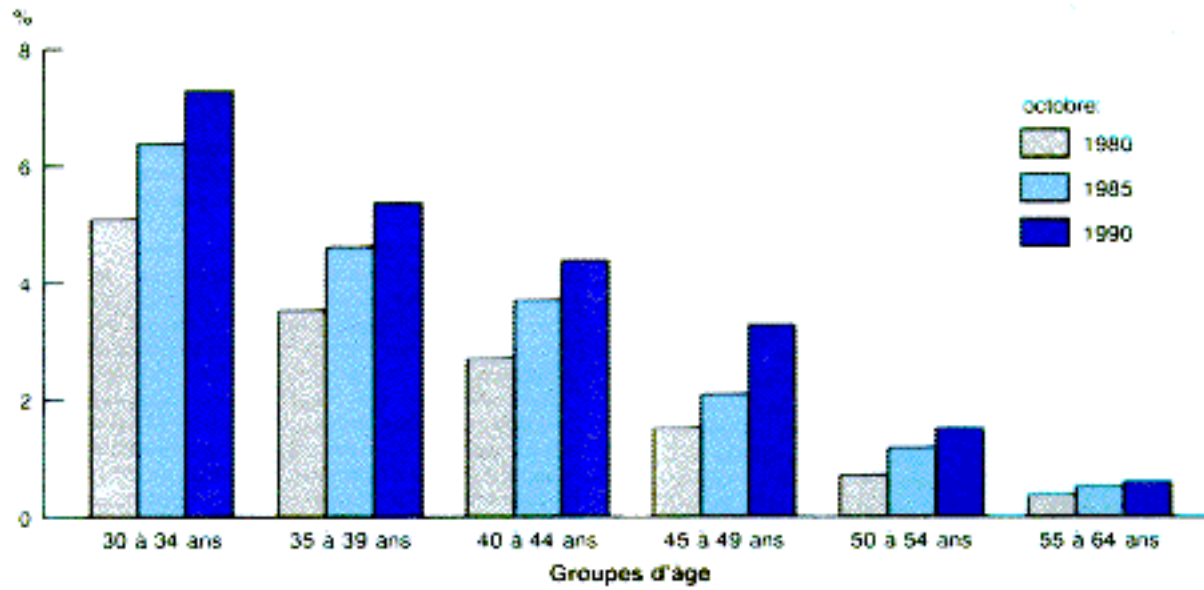
	Octobre 1980			Octobre 1990			Variation de 1980 à 1990		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	'000			'000			%		
Ensemble des étudiants	227	96	131	461	167	294	103	74	124
Occupés	158	80	78	314	123	191	98	54	144
Autres*	69	16	53	147	44	103	114	179	95
Étudiants à temps partiel	176	74	102	339	117	221	93	59	117
Occupés	144	72	72	276	107	169	92	49	136
Autres*	32	--	31	63	10	53	96	--	73
Étudiants à plein temps	51	22	29	122	49	73	138	125	149
Occupés	15	8	7	38	16	22	160	101	226
Autres*	37	14	22	84	34	51	130	138	125

Source : *Enquête sur la population active*

* Comprend les chômeurs et les inactifs. Les chômeurs représentaient 4 % de l'ensemble des étudiants en octobre 1980 et 6 % en octobre 1990.

Taux de participation à des cours donnant droit à des crédits

Les cours donnant droit à des crédits ont gagné en popularité chez les adultes de tous âges.



Source : Enquête sur la population active

Tableau 2

Taux de participation à des cours donnant droit à des crédits selon le sexe et certaines caractéristiques

	Octobre 1980			Octobre 1990		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	%					
Ensemble des adultes	2,4	2,1	2,8	4,0	2,9	5,0
Groupes d'âge						
30 à 34 ans	5,1	5,0	5,2	7,3	6,1	8,6
35 à 39 ans	3,5	2,8	4,1	5,4	3,9	6,9
40 à 44 ans	2,7	1,9	3,4	4,4	3,0	5,8
45 à 49 ans	1,5	0,9	2,2	3,3	2,0	4,5
50 à 54 ans	0,7	0,5	0,9	1,6	0,7	2,4
55 à 64 ans	0,4	0,3	0,5	0,6	0,5	0,7
Niveau de scolarité						
Études secondaires ou moins	0,9	0,7	1,2	1,8	1,2	2,4
Études postsecondaires partielles	7,6	5,5	10,1	8,6	6,1	11,1
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	5,0	4,3	5,6	5,6	4,2	7,1
Grade universitaire	7,2	6,0	9,7	7,0	4,9	9,7
Situation vis-à-vis de l'activité						
Occupés	2,4	2,0	3,2	3,7	2,6	5,2
Autres*	2,4	2,8	2,3	4,6	4,5	4,7

Source : *Enquête sur la population active*

* *Comprend les chômeurs et les inactifs*

Tableau 3

Taux de participation des adultes occupés à des cours donnant droit à des crédits, selon certaines professions

	Octobre 1980		Octobre 1990	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	%			
Toutes les professions*	2,0	3,2	2,6	5,2
Gestion et administration	3,7	6,2	2,8	6,5
Sciences naturelles, génie et mathématiques	4,4	--	5,1	7,8
Sciences sociales	3,6	--	4,8	7,4
Enseignement	8,7	12,0	7,5	13,0
Médecine et soins de santé	2,9	4,6	6,6	6,5
Arts, littérature et loisirs	--	--	5,6	5,5
Travail de bureau	2,7	3,3	2,2	5,0
Vente	1,8	1,1	2,0	2,6
Services	0,9	0,9	3,3	2,3

Source : Enquête sur la population active

** Comprend également religion; agriculture; pêche et piégeage; exploitation forestière; mines et carrières; transformation; usinage; fabrication, montage et réparation de produits; construction; exploitation d'équipement de transport; manutention;*

autres métiers et opération de machines.